

## COLLECTIF DES HABITANTS DU HAMEAU DE MAISON NEUVE – LES CHANTIERS – RIVERAINS RN10 – DES ESSARTS LE ROI

### Objectif de la contribution.

Cette contribution a pour objectif de dépeindre, de façon réelle, la vie actuelle des riverains de la RN10 aux Essarts le Roi et leurs attentes. Beaucoup pensent que dans les débats nous avons largement été oubliés. Après avoir étudié les tracés pour le prolongement de la A12, nous nous prononcerons pour l'un de ces tracés.

### Le Hameau de Maison Neuve



Se compose de part et d'autre de la Nationale d'une quarantaine d'habitations et d'une vingtaine d'entreprises et activités commerciales génératrices de plus de 300 emplois.

### Quelle est aujourd'hui la vie autour de la RN10.

Certains d'entre nous, vivent, sont nés, et ont passé toute leur enfance au bord de cette RN10. A cette époque, ce n'était qu'une petite route de deux fois une voie où il roulait de temps à autre une voiture, voire une camionnette.

C'est donc depuis 30, 50 et même 70 ans qu'ils ont vu évoluer et subir le trafic de cette RN10.

### Les problèmes liés au trafic et à la structure de la nationale

#### La sécurité.

Cette portion de route est limitée à 70 km/h. Cette limitation doit être contraignante, car malheureusement elle est loin d'être respectée, en particulier dans les 500 premiers mètres de cette partie et ce dans les deux sens et plus particulièrement dans le sens Province Paris. Pour les riverains qui possèdent une voiture, arriver à s'arrêter et à partir de chez eux sans encombre relève du miracle (Les camions en particulier, à une distance peu raisonnable, sont des dangers incontrôlables).

Pour les piétons et les cyclistes, nous avons les pistes cyclables, qui bien évidemment se trouvent juste au bord de la nationale. C'est donc chaque jour, en empruntant cette voie de circulation qui est qualifiée de « circulation douce » que nous risquons notre vie, ou celles de nos enfants. En fait la RN10 aux Essarts le Roi a le flux et les risques sinon d'une autoroute, mais déjà d'une route express, sans en avoir les normes. Il est bien connu que les chances de vie d'une personne se trouvant au bord de ce type de route, se trouvent largement compromises.

### **Les livraisons et le ramassage des ordures :**

Chacun de nous, en tant que consommateurs, se fait livrer de temps à autre des colis, fuel domestique, etc.. par camions. Dans la plupart des cas, ces camions stationnent moitié sur la piste cyclable, moitié sur la RN10. d'où un double danger pour les chauffeurs, les cyclistes et piétons. Le ramassage des ordures est effectué le matin de bonne heure ; mais on ne peut exclure que le danger existe (peut-être encore plus à cette heure, où les camions sont assez nombreux, et que la pénombre est sujette à ce type de risque).

### **La pollution - L'air**

Bien que faisant partie d'une Région Yvelines dont on nous narre qu'elle est le « POUMON VERT » d'Ile de France, nous, au bord de la N10 (à moins de 10 mètres, où à moins de 5 mètres), nous n'avons pas la chance de bénéficier comme les autres d'un peu d'air frais. Et, que l'on ne nous dise pas qu'il suffit, le dimanche après-midi d'aller se balader dans la Haute vallée de Chevreuse pour se ressourcer pour la semaine. Il n'a jamais été démontré que cela suffisait pour se nettoyer les poumons. Par ailleurs, les kilomètres parcourus ne feraient qu'allonger les consommations de carburant, et donc l'émission de CO2 ; Il est bien évident qu'il est exclu d'ouvrir nos fenêtres coté rue pour aérer.

### **Et le Plus..... en cadeau !**

Eh bien oui, en plus, devant nos maisons, nous avons droit aux « POUBELLES DES AUTOMOBILISTES ». Nous devons, régulièrement ramasser mouchoirs usagés, canettes de bières, coca, bouteilles, paquets et mégots de cigarettes, emballages de Mac Donald, sacs plastique, etc....., et tout ce qui peut également tomber les camions mal chargés.

### **Le bruit**

Il a été mesuré dans le jardin d'un riverain, à une distance que l'on pourrait estimer à 4 mètres de la route, par un organisme accrédité, 70 Db. En considérant que ce relevé a été effectué dans un endroit relativement protégé, d'un coté d'un mur de clôture plein de plus de 2 mètres, et de l'autre par une maison plus proche de la Nationale 10. On peut penser que le niveau sonore, auprès de nombreuses maisons de notre quartier, doit être bien supérieur à ce chiffre. Aucune protection phonique n'existe actuellement, et il n'est pas possible de mettre de murs anti-bruits ou autres, compte tenu des distances RN10-maisons. Il est vraiment dommage que nous n'ayons pas un enrobé plus silencieux au niveau des maisons.

### **Les vibrations**

Lors, en particulier du passage des camions, nos vitres vibrent. Ce phénomène augmente l'été ou en période sèche. C'est également le cas lors de vitesses excessives.

## Les difficultés de circulation

### A pieds

La seule voie de circulation possible est celle de la piste cyclable le long de cette RN10, donc à une distance de moins d'un mètre des véhicules lorsqu'on se trouve au milieu de cette piste.

### A bicyclette ou véhicules 2 roues

Les pistes cyclables ne sont circulables que dans un seul sens. Malheureusement, étant bouclés de part et d'autre de la Nationale, nous n'avons pas accès aux pistes adéquates. Il nous faut faire des détours inimaginables pour être dans la légalité. A noter d'ailleurs qu'au sud, les pistes (une de chaque côté), se terminent sur .... Rien ! C'est le seul mot que nous ayons trouvé.



## La voirie et les Services communaux

De qui dépendons nous ? de la DDE .....DE LA COMMUNE ?

Eh bien, de temps en temps de l'un, de temps en temps de l'autre.....

### Le nettoyage de la route

Certains habitants, pour avoir un environnement correct, nettoient devant chez eux (ce sont les fatalistes.....)D'autres estiment que dans la mesure où il est prévu ce genre de prestations dans le paiement de leur taxe d'habitation, ils doivent pouvoir bénéficier des mêmes conditions de vie que les autres habitants de la commune. Il s'agit des débris cités précédemment, mais également des quantités de feuilles de platanes dont nous sommes envahis depuis le printemps jusqu'en hiver. Le comble, c'est que nous n'avons pas de ramassage de déchets verts, et qu'il nous faut les porter jusqu'à la déchetterie à Auffargis.

### Le ramassage scolaire

Il s'effectue aujourd'hui, pour le hameau, au niveau de la rue de la Tasse, au bord de la Nationale. Un certain nombre de parents hésite à laisser les enfants au bord de cet axe. Mais pour les habitants du côté « Est » de la nationale, il n'a pas été possible de trouver de trouver un endroit fiable et public pour assurer ce service. On peut comprendre que faire près de 4 kilomètres à pieds ou en voiture pour déposer les enfants du côté « ouest » ne soit pas très judicieux.

### **L'écoulement des eaux de la RN10 ...Parfois une douche boueuse**

Il nous a été cité le cas d'une bouche d'égout descellée tout au bord de la piste cyclable. Beaucoup de camions semblent rouler dessus, d'où un bruit pénible de choc métallique. Cela indique, malheureusement, qu'à plusieurs endroits, les camions sont vraiment en bordure de piste (déjà porté à la connaissance du maître d'ouvrage – niveau pont Artus). On retrouve également un problème pratiquement similaire pour une bouche située à la « grâce de Dieu »

Sur certains tronçons, il n'y a quelques fossés (rarement nettoyés) qui récupèrent une eau polluée et stagnante, ou l'on peut voir les auréoles des produits d'hydrocarbure (prolifération de moustiques –pollution des nappes phréatiques)

Imaginez-vous un instant vous retrouver sur cette piste cyclable, un jour de pluie (piétons ou cyclistes). Les camions roulant dans le caniveau.. Et bien oui, c'est une douche de boue noire à laquelle vous avez droit !



### **La détérioration des maisons**

Nous avons constaté des projections permanentes de gravillons, sable, particules très fines, et par temps de pluie, un brouillard composé de fines gouttelettes d'eau sale, dus à la circulation incessante. Les bâtiments situés dans le périmètre de 1 à 6 mètres subissent sur les façades côté nationale, ces projections qui détériorent de façon notable les ravalements, peintures des volets et portails. Les réfections successives ont surélevé le niveau de la route, et une bonne partie des eaux de ruissellement se dirigent sur les maisons (humidité des murs dans certains cas).

### **Les animaux domestiques**

Quelle personne habitant notre hameau a pu voir son chat vieillir à ses côtés ... ? Combien en avons-nous vu écrasés sur cette Nationale ... ? C'est également le sort d'un chien qui trompe la vigilance de son maître.

## **CONCLUSION**

La vie actuelle sur cette nationale aux Essarts le Roi, pour les Riverains est très difficile, mais c'est également le cas des cyclistes qui utilisent les pistes de « circulation douce », promu par le Conseil Général.

Pour les riverains, ce ne sont que pertes de temps, frais, utilisation de véhicules au détriment de la marche à pieds et de la bicyclette, afin de sécuriser au mieux les déplacements.

Ce hameau comprend quelques maisons très anciennes qui font également partie du patrimoine des Yvelines. Pour les habitants venus s'installer avant 1960, c'était les champs, les petits oiseaux ....., et progressivement en l'espace de 50 ans, ils ont été pris en « otages » par le système.

- Dans les années 1930 – la route n'était pas large (2 véhicules se croisaient difficilement, et aucun revêtement de bitume.



- Période 1960 - 1970 mise en 3 voies
- 1970 – expropriations pour la mise en 2 fois 2 voies dénivelées, séparée par une glissière partielle permettant de faire un demi-tour sur la N10, avant l'Artoire)
- Puis quelques années plus tard, suppression du demi-tour un peu avant l'Artoire, allongement des glissières centrales (toujours plus de kilomètres).
- Pour prévenir des accidents, on a supprimé successivement deux passages piétons – l'un face à la rue de la Tasse – l'autre au niveau de la station Elf

**Enfin, il nous reste le feu de la «Grâce de Dieu » .... ! Mais pour combien de temps.**

Nous avons autour de nous, de petites Société, entreprises, commerçants, qui vivent au quotidien les mêmes problèmes que nous. Les statistiques indiquent que la bonne marche des activités est liée aux infrastructures. Ce n'est pas la RN10 actuelle, et tous ces problèmes qui peut être satisfaisante pour un épanouissement local, même dans le cas de petites activités

## ETUDE DES DIVERS TRACES PROPOSES

### **F**amille 1 - A12 sous RN 10

#### **Avantages :**

Très beau projet. On peut facilement imaginer et rêver de ce boulevard urbain qui partirait de TRAPPES, jusqu'au sud des ESSARTS LE ROI. Une jolie bande de petits arbres, de massifs de fleurs, et la possibilité d'un transport en commun qui viendrait en complément de la ligne SNCF... MAIS A QUEL PRIX ?

#### **Inconvénients : Pendant les travaux –**

**La durée des travaux prévue** est de 8 ans (minimum) pour les 13 kilomètres. Nous avons bien compris qu'il ne s'agissait pas de 8 ans de boue, de bruits de chantiers, et autres devant chaque habitation, mais ce sera quand même, compte tenu de l'envergure des travaux, de forts longs mois.

**Bruits et nuisances des travaux** – Creuser à 20 mètres de profondeur, couler les parois, moulées,(2 ou 3 selon les endroits), couler les dalles... sur une portion de 2 kilomètres aux Essarts le Roi ; et puis toute cette terre, ces gravats, peut-être des rochers qu'il faudra retirer.

Combien de camions, d'engins de toutes sortes .....) Beaucoup s'inquiètent des dégâts qui pourraient être occasionnés sur leur maison. Il nous a été spécifié que pour consolider les tranchées, on injectait de la « BOUE » ... mais, qu'est donc cette « BOUE » on n'ose pas s'imaginer que sa propre maison se trouvera à 1 mètre, voir à 5 mètres de cette tranchée. Combien de mois, de jours, d'heures dans ces journées interminables, faudra-t-il accepter le bruit, les vibrations, et la pollution de tous ces engins

**L'alimentation des maisons** (réseaux EDF- TEL- EAU – TOUT A L'EGOUT – EAUX PLUVIALES – COLONNE DE GAZ HAUTE PRESSION)

Tous ces réseaux se situent dans le périmètre utilisé pour la fabrication des parois latérales. Chacun est en droit de se poser des questions : où peuvent bien passer ces canalisations pendant et après les travaux dans la mesure où il ne reste que quelques dizaines de centimètres entre certaines maisons et les dites parois.



C'est l'endroit où les caissons se décalent pour les sorties en trémies.

**L'accès des riverains** Il nous a été affirmé que l'accès des riverains serait conservé, mais quel accès : à pieds, .....ou pourrions nous utiliser nos véhicules (les voies de circulation temporaires ne permettent pas de fantaisies)

**Phasage des travaux** Dans le dossier qui a été fourni à la CPDP par le Maître d'ouvrage, nous pouvons constater des emprises destinées aux déviations provisoires des chaussées (destructions de murs d'enceinte, de clôtures, etc.. et tout cela, pour faire passer juste sous nos fenêtres un flot de véhicules de toutes sortes nuit et jour).

**Risques pour les maisons** Beaucoup craignent que ces creusements ébranlent sérieusement les maisons les plus proches « risques de tassement stipulés dans le dossier 80 pages édité pour le débat public).

**Et, ou va passer la circulation de la RN10** pendant les travaux. Des voies provisoires (une sens Paris province, une sens province Paris). Lorsque l'on voit la circulation actuelle aux heures de pointe aux Essarts le Roi, mais également celle qu'il y a toute la journée au niveau de Trappes et Coignières (2 fois 2 voies), Que se passera-t-il ... Les automobilistes trouveront des voies de délestage.



## **Inconvénients après les travaux**

**Bruits et vibrations** Le Maître d'ouvrage nous a affirmé qu'aucun bruit, ni vibration ne viendrait entraver notre sommeil. Certains en doutent profondément. Sous Paris, dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement, des vibrations importantes sont ressenties (météor), et il a été demandé un ralentissement particulier des rames pour minimiser les bruits et vibrations.

**La pollution** Les stations d'extraction massives prévues tous les 500 mètres, ainsi que les unités de ventilation du tube inférieur localiseront les gaz. L'ensemble des riverains espère qu'une situation judicieuse des aspirateurs pollueurs sera étudiée en fonction des habitations, des vents dominants, et que les dites cheminées seront munies de filtres et de hauteurs importantes.

**Les eaux souterraines** Eh bien oui, nous aussi, nous en avons..... ! Un certain nombre de riverains possèdent des mares alimentées par ces eaux souterraines, où vivent poissons, grenouilles, salamandres. Nous ne savons pas s'il s'agit là d'espèces rares. Il est à craindre, et même pratiquement certain pour le côté « Est », que ces parois assècheront ces mares.

## **CONCLUSION**

Pensez un seul instant à la vie de galère que vont subir encore une fois les riverains de la RN10 pendant 8 à 10 ans... et, oui, des mois, peut-être des années de travaux devant chez eux, mais aussi 8 à 10 années de circulation bloquée en permanence qui entraînera une telle pollution (bruits et gaz) qu'il deviendra impossible d'accepter une telle situation.

## **FAMILLE 1 – RN 10 EN ROUTE EXPRESS**

**Avantages :** à l'unanimité, nous disons **aucun**

### **Inconvénients après les travaux :**

**La vitesse :** Lors des réunions, il ne nous a pas été communiqué la vitesse qui serait autorisée aux Essarts le Roi. Nous pouvons toutefois penser qu'elle ne sera sans doute pas maintenue à 70 Km/h. A vitesse supérieure, plus de bruits, plus de pollution.

**Suppression du feu de la Gare :** Nous avons bien compris que c'était l'enjeu, mais à quel prix :

- Il vous faudra **barricader** les riverains de chaque cotés. On peut supposer que nous aurons droit à des glissières de sécurité... ou autres. La question a été posée en réunion de débat public, mais pas encore de réponse !

- création de **voiries locales sans issues** dans bien des cas (voir les schémas de la DDE dans le dossier fourni à la CPDP)

Mais, où sera-t-il possible de mettre tout cela sans **pousser les murs des maisons** ?

Que devient la piste cyclable dont le tracé figure dans le dossier de circulation douce du Conseil Général.

### **Inconvénients pendant les travaux :**

**Durée des Travaux :** 5 ans pour la portion de Trappes aux Essarts le Roi  
Pendant cette période, nous aurons les mêmes problèmes de circulation que celui de la famille 1 – A12 sous RN 10. (Des bouchons interminables surtout aux heures de pointe, et bien évidemment, il se produira un effet de délestage sur les routes adjacentes) – aux Essarts le Roi, le circuit le plus court est celui qui passe par le centre ville.

## **CONCLUSION**

Barricadés de chaque coté, suppression du feu à la « Grâce de Dieu » donc au niveau de la gare ; ce n'est pas les deux sorties (au CD 202 et au niveau de l'échangeur de l'Artoire) qui peuvent permettre aux riverains de vivre correctement. Nous ne parlerons pas de ceux qui n'ont même pas d'accès à leur maison car nous pensons qu'il ne peut s'agir que d'une erreur, ni de ceux qui se trouveront dans les minis voiries locales qui ne semblent pas être adéquates.

- Humainement, ce projet est inconcevable,
- Plus de circulation douce (à pieds ou à bicyclette)
- De plus en plus de bruits et de pollution
- Comment feront les personnes qui habitent à l'ouest, et au sud est de la RN 10 sans véhicule
- Ce projet ne peut que bloquer les activités économiques qui se trouvent à l'ouest et au sud du hameau

## **TRONCON COMMUN AUX ESSARTS LE ROI (aux familles 2 – 3 – 4) CONTOURNEMENT DU HAMEAU DE MAISON NEUVE**

Ce tracé, prévu de longue date en tant que déviation (identique à celle du Perray en Yvelines) n'a pas été réalisé, et s'est trouvé bloqué par le dossier du prolongement de A12 pendant près de 40 ans.

### **Avantages :**

**Limitation des inconvénients visuels et sonores :** Nous avons noté que ce tronçon était prévu en tranchée semi-enterrée, avec des butes de terre paysagées, et que dans la mesure où cette protection ne serait pas suffisante, il serait possible d'ajouter des protections phoniques supplémentaires.

**Les coûts** de construction et d'entretien sont nettement inférieurs que ceux de la famille 1 (RN10 en route express, mais surtout A12 sous RN10).

**La mise en œuvre** est beaucoup plus facile puisqu'en tracé neuf, suivant les indications du maître d'ouvrage. Elle ne gênera pratiquement pas, le trafic, l'activité des entreprises, ni les riverains pendant les travaux.

**Le rétablissement des routes et chemins existants** sera facilité, et permettra une circulation beaucoup plus aisée pour les habitants du Hameau de Maison Neuve, mais également de Saint Hubert. Gains non négligeables en kilomètres, en temps, en sécurité (la circulation douce sera enfin possible)

### **La requalification de la RN10**

Permettra aux habitants, ainsi qu'aux entreprises de pouvoir s'épanouir, et de bénéficier des mêmes conditions de vie et de service auxquels ils ont droit.

### **Les traitements de l'eau**

En tracé neuf, il est prévu un traitement de l'eau de ruissellement, ce qui n'est pas le cas actuellement sur la RN10 (minimiser les infiltrations d'eau polluée dans les nappes phréatiques)

### **Les inconvénients :**

**Emprise sur les terres agricoles :** petit effet de coupure avec enclavement de 60 hectares destinés au développement de la commune. L'activité de la Ferme de Montmort sera maintenue.

## **CONCLUSION**

Beaucoup d'avantages c'est certain. Nous regrettons sincèrement qu'il faille prendre des Terres agricoles, mais dans les deux autres tracés, il ne faut pas se voiler la face, ce sera certainement des maisons et jardins- et peut-être des délocalisations d'entreprises. En tant qu'habitants possédant des jardins, nous ne manquerons pas de maintenir une quantité d'arbres suffisante pour la qualité de l'environnement.

## NOTRE OPINION ET NOS ATTENTES

Le dossier de prolongement de cette A12 vit depuis 40 ans, au moins. Ne pensez-vous pas qu'il est vraiment temps **de prendre une décision**.

Au regard de l'étude de la Famille 1, que faites vous :

- de l'activité des entreprises situées le long de la Nationale 10 aux ESSARTS LE ROI
- des riverains

pendant les travaux, et même dans certains cas, après les travaux. Nous avons toutefois noté qu'il s'agissait là d'études primaires de faisabilité, et que des modifications peuvent être apportées lors de l'étude définitive du tracé retenu. Nous ne pouvions pas attendre d'être devant les faits pour vous faire part de nos craintes qui semblent justifiées.

Que veut dire le mot « compensations » pour les habitants qui ne pourront plus vivre dans leur maison, ou pour les Sociétés dont l'activité va être paralysée pendant ces années de travaux. Une situation de ce type ne peut que mettre en péril les emplois et qu'engendrer une perte de clientèle.

« Hôtel pour les uns, relogements pour les autres..... Ou expropriations, et pour les Sociétés la délocalisation... ? »

Les villes concernées par les tracés de la famille 1, verront toutes leurs rues envahies de véhicules. Les Essarts le Roi n'échappera pas à ce phénomène.

**Pour nous, le seul tracé concevable est celui du contournement du Hameau**, un tracé rural, qui bien entendu consommera un peu de terres agricoles, mais dont les coûts d'investissement et d'entretien seront nettement inférieurs.

Il sera globalement moins polluant que les autres tracés, moins dangereux pour les automobilistes (dangers des tunnels et des tranchées couvertes longues) et permettra au hameau de Maison Neuve de « vivre » et aux Entreprises de pouvoir fournir aux habitants des Essarts le Roi et des environs, des emplois et de la richesse.

Nous avons essayé de vous démontrer, que c'est de façon successive que les riverains qui habitent depuis longtemps le long de la RN10, se sont vus spoliés tant de leurs biens, de leur facilité de circulation, que de leur cadre de vie, et peut-être même de leur santé. Certains ne possèdent pas de véhicules, et pourtant ils doivent subir de façon importante les aléas de la circulation routière.

**« TOUS ESPERENT QU'ILS SERONT ENTENDUS »**

Et remercient la CPDP et ce système de débat public qui leurs a permis de s'exprimer, peut-être de façon amère, mais en tout cas tout à fait réaliste.